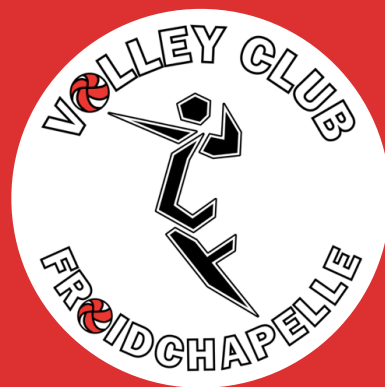


MODE D'EMPLOI



DECLARATION D'ACCIDENT

Je me suis blessé(e) lors d'un match ou entraînement : que faire ?

Etape 1 : Si cela survient lors d'un match, je dois impérativement le mentionner à la table/l'arbitre afin que cela soit mis en commentaire sur la feuille de match.

Etape 2 : Je prends contact le plus rapidement possible avec la personne en charge des déclarations d'accident au sein du club.

Clémence Thys → clem.thys@hotmail.com

Je lui transmets mes coordonnées : adresse email et numéro de GSM.
Je lui décris les faits précis ainsi que les données importantes (lieu, date,...).

Etape 3 : Une fois votre déclaration prise en compte et encodée par Clémence, vous recevrez un lien pour rejoindre la plateforme.

Celle-ci vous permettra d'envoyer directement vos documents (demande de remboursement, certificats médicaux, frais de pharmacie,...) à notre compagnie d'assurance ETHIAS.